

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou
AOO N° T 1164/2023.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) N° 1742 du 10/10/2023.

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire à travers l'Agence pour le Développement de la Filière Riz (ADERIZ) a sollicité et obtenu auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds afin de financer le Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de construction de deux (02) dispensaires, de deux (02) modules de trois (03) salles de classes, deux (02) bureaux et de deux (02) blocs de latrines de trois (03) cabines.

2. Les Travaux seront exécutés en Côte d'Ivoire dans un délai de trois (03) mois.
3. L'Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction de deux (02) dispensaires, de deux (02) modules de trois (03) salles de classes, de deux (02) bureaux et de deux (02) blocs de latrines de trois (03) cabines.
4. Le marché sera passé sur **prix global forfaitaire**.

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont repartis en **deux (02) lots** comme suit :

Lots	Désignation	Délai d'exécution
1	Travaux de construction de deux (02) dispensaires dans les localités de DIOLOLA et de SOMOKRO	Trois (03) mois
2	Travaux de construction de deux (02) modules de trois (03) salles de classes, de deux (02) bureaux et deux (02) latrines dans les localités de SOMOKORO et de KOTOULA	Trois (03) mois

NB : tout délai supérieur au délai ci-dessus entraînera le rejet de l'offre.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'Agence pour le Développement de la filière Riz/Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les Régions du Folon et du Kabadougou (PAHA FK) auprès de **Monsieur DIBI Serge, Spécialiste en Passation des Marchés du PAHAFK, Téléphone. : +(225) 07 07 13 56 94, Email : sergeodibi2405@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ)/Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou ; Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ; Angle Rue Paris Village, Botreau Roussel ; Cel : +(225) 07 07 13 56 94 ; Tel : + (225) 27 20 22 80 00 ; Fax : + (225) 27 20 22 80 01 ; Abidjan (République de Côte d'Ivoire) / 01 BP 147 Abidjan 01 de 07 heures 30 min à 12 heures 30 min et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes, Temps Universel.**
7. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Le chiffre d'affaires
 - L'expérience générale et spécifique ;
 - Le matériel
 - Le personnel

(Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) ; Projet d'Aménagement Hydroagricole dans les régions du Folon et du Kabadougou ; Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ; Angle Rue Paris Village, Botreau Roussel ; Cel : +(225) 07 07 13 56 94 ; Tel : +(225) 27 20 22 80 00 ; Fax : +(225) 27 20 22 80 01 ; Abidjan (République de Côte d'Ivoire) ; 01 BP 147 Abidjan 01 ; Adresse électronique : sergeodibi2405@gmail.com à compter du 10/11/2023 contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA.**

La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés *ou* adressé à leur frais par courrier électronique.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après à la **Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER), sis au 7^{ème} étage, Porte 707 de l'Immeuble Ex-CAISTAB, ABIDJAN-Plateau** au plus tard le **10/11/2023 à 10 heures 00 minute Temps Universel.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après à la **Salle de réunion de la Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPSP) sise au 8^{ème} étage de l'Immeuble Ex-CAISTAB, ABIDJAN-Plateau ; Cel : +(225) 07 07 13 56 94, le 10/11/2023 à 10 heures 30 minutes Temps Universel.**

Les offres doivent comprendre une garantie d'offres, établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministère chargé des Finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivrée par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

Lots	Désignation	Garantie d'offres
1	Travaux de construction de deux (02) dispensaires dans les localités de DIOLOLA et de SOMOKRO	Un Million Deux Cent Mille (1 200 000) F CFA
2	Travaux de construction de deux (02) modules de trois (03) salles de classes, de deux (02) bureaux et deux (02) latrines dans les localités de SOMOKORO et de KOTOULA	Un Million (1 000 000) F CFA

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

La garantie d'offres devra demeurer valide vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Soit (120 jours + 28 jours = 148 jours) à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les Candidats doivent présenter **l'originale et cinq (05) copies de l'offre technique et, l'originale et cinq (05) copies de l'offre financière.**

10. Une visite des sites sera organisée par le Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les Régions du Folon et du Kabadougou à la date du **jeudi 26 octobre 2023** et chaque candidat prendra en charge les frais liés à cette visite de son représentant.
11. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'Autorité Contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des Candidats, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après : **Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) ; Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou ; Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ; Angle Rue Paris Village, Botreau Roussel ; Cel : +(225) 07 07 13 56 94 ; Tel : +(225) 27 20 22 80 00 ; Fax : +(225) 27 20**

22 80 01 ; Abidjan (République de Côte d'Ivoire) ; 01 BP 147 Abidjan 01 ; Adresse électronique : sergeodibi2405@gmail.com

12. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant Hors Taxes du marché) aux frais du titulaire.
13. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et réglementation en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment l'ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics et ses textes d'application lorsque ceux-ci ne sont pas contraires aux directives la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Le Directeur Général



Yacouba DEMBELE

dz